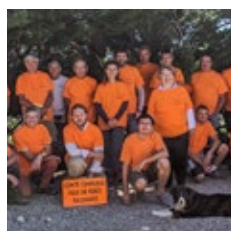




Page 2

Fête du 14 juillet au terrain Meillat



Page 4

Zoom sur le Comité Communal des Feux et Forêts



Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL — AOÛT 2020



De gauche à droite Evelyne Milesi (3ème adjointe), Christiane Protte (2ème adjointe), Magali Gontier, Anne Schmitt (maire), Guy Blanchard, Louis Grangé (1er adjoint), Charly Bertrand, Murielle Le Hir, Anne Parizot, Emmanuel Caillet, Patricia Maniouloux.

Votre nouvelle équipe

Suite à leur élection, vos nouveaux conseillers municipaux se sont réunis le 4 juillet 2020 pour un Conseil Municipal d'installation. Anne Schmitt a été élue maire, Louis Grangé, 1er adjoint, Christiane Protte, 2ème adjointe et Evelyne Milesi, 3ème adointe.

Lors du Conseil Municipal du 11 juillet 2020, l'équipe municipale a formé les commissions permanentes, qui sont les suivantes :

Agriculture, foncier : Magali Gontier, Guy Blanchard, Christiane Protte, Louis Grangé.

Appel d'offres : Anne Schmitt, Patricia Maniouloux, Emmanuel Caillet, Charly Bertrand.

CCAS : Anne Parizot, Patricia Maniouloux, Murielle Le Hir, Emmanuel Caillet.

CCFF : Anne Schmitt, Louis Grangé, Guy Blanchard.

Communication : Anne Parizot

Culture, événement, tourisme : Anne Schmitt, Louis Grangé, Evelyne Milesi, Anne Parizot, Guy Blanchard

Eau : Louis Grangé, Emmanuel Caillet, Murielle Le Hir.

Habitat : Evelyne Milesi, Patricia Maniouloux, Murielle Le Hir, Emmanuel Caillet, Charly Bertrand.

Nectardéchois : Christiane Protte, Emmanuel Caillet, Guy Blanchard.

Vie associative : Anne Schmitt

Vie scolaire : Murielle Le Hir, Christiane Protte.

Budget : Anne Schmitt, Louis Grangé, Patricia Maniouloux, Magali Gontier.

Voirie : Evelyne Milesi, Charlie Bertrand.

L'édito

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort dans un contexte inédit. Les élections avec des masques resteront dans les annales !

Merci pour la confiance que vous nous avez accordée, c'est pour moi une grande émotion. Je suis fière de cette belle nouvelle équipe municipale qui représente bien la diversité des Pailherous.

Nous avons déjà commencé à nous mettre au travail, au service de Pailharès. Nous n'allons pas faire table rase du passé mais nous souhaitons vivifier notre village en nous appuyant sur la solidarité et la dynamique existante.

Je sais que nous pourrions compter sur les compétences des agents municipaux, sur leur professionnalisme et sur leur expérience.

Et nous comptons bien sûr sur vous pour nous soumettre vos idées et participer aux projets de la commune !

Encore merci à tous et au travail !



Anne Schmitt
Maire de Pailharès

Soirée festive à Pailharès pour le 14 juillet

La météo était idéale pour la fête du 14 juillet au terrain Meillat où un public nombreux s'était rassemblé dans la joie et la bonne humeur.

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, la tâche que s'était donnée l'équipe municipale de réunir le village pour faire la fête n'était pas facile !

Un accord avec la préfecture a toutefois pu être trouvé pour que ce rassemblement ait lieu, avec malgré tout quelques concessions comme l'absence de buvette ou l'interdiction de danser.

Un grand merci à ceux qui ont participé à l'organisation de cette chouette soirée festive !



1: Un petit discours de Madame le Maire, Anne Schmitt, pour lancer les festivités.



2: Hervé Bouvarel, de la Compagnie des Baladins, incarne Prosper, magicien enchanteur déambulant avec son cabinet de curiosités à roulettes.



3: Rémy Scatena, de l'association Mon-luc, anime l'après-midi pour les enfants avec ses jeux en bois.

4: Un public joyeux est rassemblé au terrain Meillat pour faire la fête.



5



6



7



8



9



10

5- Vincent Fellot gère l'équipement son de la soirée musicale : concert folk suivi d'un boeuf musical.

6-9- Pascal Magnier, des Jardins d'Agrève, rafraichit les gourmands avec ses délicieuses glaces artisanales. Emilie Gevaux et sa cuisine nomade Vol au Vent régale tout le monde avec ses crêpes bio aux multiples parfums. On pouvait aussi déguster les délicieuses friandises artisanales de Simon Rouchier, paysan confiseur.

10- Le restaurant l'Amarante propose des plats à emporter et des assiettes XL à savourer sur place.

Zoom sur le Comité Communal des Feux et Forêts

Après l'incendie de 2003 qui a brûlé 5 jours durant et détruit plus de 1350 hectares sur Pailharès et Lafarre, un Comité Communal des Feux et Forêts (CCFF) a été mis en place sur la commune. Un service de proximité indispensable à l'heure où les sécheresses multiplient les risques d'incendies.



Le 15 février 2020 en début d'après-midi, un nuage de fumée s'accumule vers le Col du Buisson. Un écobuage mal maîtrisé a provoqué un début d'incendie, vite repéré depuis le village. Branle-bas de combat au CCFF, dont les membres, rapidement mis au courant par téléphone ou SMS, se rendent immédiatement sur place.

Les bénévoles du CCFF s'attaquent tout de suite aux lisières des flammes à l'aide de leurs battes à feu et réussissent à l'empêcher d'atteindre une maison d'habitation et d'avancer vers le massif du Sardier. Quand, quelques précieuses minutes plus tard, les pompiers de

Saint-Félicien arrivent, suivis de ceux de Lalouvesc et Lamastre, ils sont guidés par les bénévoles, qui les aident à dégager les chemins pour permettre le passage des imposants camions de sapeur-pompier.

Grâce entre autres à l'arrivée rapide du CCFF, l'incendie est assez vite circonscrit. "Seulement" deux hectares de bois ont brûlé et le Sardier a échappé au scénario cauchemar de 2003.

Des interventions comme celle-ci, le CCFF en fait plusieurs chaque année.

départs de feux,

- s'assurer du bon fonctionnement du matériel et d'une parfaite utilisation.

Lorsqu'un incendie est repéré, le rôle du CCFF est double. D'une part, les bénévoles interviennent directement sur les feux naissants en attendant l'arrivée des pompiers. D'autre part, ils guident et assistent les secours de par leur connaissance des pistes et des chemins d'accès.

L'équipement

Les bénévoles ont à leur disposition :

- un camion 4x4 avec une réserve de 500 litres d'eau,
- des battes à feu, qui sont de gros balais en acier qui servent à écraser le feu,
- des pelles, pour étouffer les flammes en les recouvrant de terre.

Que faire pour aider le CCFF ?

Débroussailler et élaguer les chemins et pistes dont vous avez la responsabilité afin de faciliter l'accès des pompiers et freiner l'avancée d'un éventuel incendie. **Entretien des points d'eau** et leurs accès.

Respecter la réglementation en matière d'écobuage afin de limiter le nombre d'accidents.

Rejoindre l'équipe de bénévoles du CCFF. Plus d'infos en contactant la mairie (voir ci-contre).

Une longue préparation

L'équipe du CCFF se prépare à ces actions en faisant une reconnaissance précise de chaque secteur pour repérer à l'avance les chemins d'accès, les points de retournement de camion et les points d'eau.

Chaque weekend entre juin et mi-septembre, les bénévoles effectuent des patrouilles dans les massifs de la commune qui leur permettent de :

- repérer les chemins qui ont besoin d'être dégagés,
- se familiariser avec le terrain pour pouvoir assister les secours,
- surveiller les massifs et repérer précocement les

Infos pratiques

Contactez la mairie :

04 75 06 00 65
mairie.pailhares@inforoutes-ardeche.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi : 13h00 – 17h00
mercredi : 8h30 – 12h00
vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence du maire :

vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence des conseillers municipaux :

samedi : 11h00 – 12h00

Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr